

LICENCE - Licence Mathématiques (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP24518

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 6**

Code(s) NSF :

114 : Mathématiques

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024**

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Limoges	-	http://www.unilim.fr (http://www.unilim.fr)
Université du Littoral Côte d'Opale	-	http://www.univ-littoral.fr (http://www.univ-littoral.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université Claude Bernard - Lyon 1	-	http://www.univ-lyon1.fr (http://www.univ-lyon1.fr)
Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)	-	http://www.u-pem.fr (http://www.u-pem.fr)
Université de Nimes	-	http://www.unimes.fr (http://www.unimes.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
Université d'Angers	-	-
Université d'Artois	-	-

Université de Franche-Comté - Besançon	-	http://www.univ-fcomte.fr (http://www.univ-fcomte.fr)
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Université de Caen Normandie	-	http://www.unicaen.fr (http://www.unicaen.fr)
Université de Cergy-Pontoise	-	http://www.u-cergy.fr (http://www.u-cergy.fr)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	-	http://www.univ-savoie.fr (http://www.univ-savoie.fr)
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université d'Evry-Val-d'Essonne	-	http://www.univ-evry.fr (http://www.univ-evry.fr)
Université de la Réunion	-	http://www.univ-reunion.fr (http://www.univ-reunion.fr)
Université de la Rochelle	-	http://www.univ-larochelle.fr (http://www.univ-larochelle.fr)
Université du Havre	-	http://www.univ-lehavre.fr (http://www.univ-lehavre.fr)
Université de Montpellier	-	http://www.umontpellier.fr (http://www.umontpellier.fr)
Université de Nantes	-	http://www.univ-nantes.fr (http://www.univ-nantes.fr)
Université Nice Sophia Antipolis	-	http://portail.unice.fr (http://portail.unice.fr)
Université de la Nouvelle-Calédonie	-	http://www.univ-nc.nc (http://www.univ-nc.nc)
Université d'Orléans	-	http://www.univ-orleans.fr (http://www.univ-orleans.fr)
Université Paris-Sud - Paris 11	-	http://www.u-psud.fr (http://www.u-psud.fr)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	-	http://www.u-pec.fr (http://www.u-pec.fr)
Université Paris 13	-	-
Université Paris Descartes - Paris 5	-	http://www.univ-paris5.fr (http://www.univ-paris5.fr)

Université Paris Diderot - Paris 7	-	http://www.univ-paris-diderot.fr (http://www.univ-paris-diderot.fr)
Université de Pau et des Pays de l'Adour	-	http://www.univ-pau.fr (http://www.univ-pau.fr)
Université de Perpignan Via Domitia	-	http://www.univ-perp.fr (http://www.univ-perp.fr)
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)
Université de la Polynésie Française	-	http://www.upf.pf (http://www.upf.pf)
Université de Reims Champagne-Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Université de Rennes 1	-	http://www.univ-rennes1.fr (http://www.univ-rennes1.fr)
Université de Rouen	-	http://www.univ-rouen.fr (http://www.univ-rouen.fr)
Université Jean Monnet - Saint-Etienne	-	http://www.univ-st-etienne.fr (http://www.univ-st-etienne.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Université Paul Sabatier - Toulouse 3	-	http://www.ups-tlse.fr (http://www.ups-tlse.fr)
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	-	http://www.uvsq.fr (http://www.uvsq.fr)
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	-	http://www.cnam.fr (http://www.cnam.fr)
Université Grenoble Alpes	-	http://www.univ-grenoble-alpes.fr (http://www.univ-grenoble-alpes.fr)
Université de Toulon	-	-
Institut national universitaire Champollion	-	-
Université de Guyane	-	http://www.univ-guyane.fr (http://www.univ-guyane.fr)
Université des Antilles	-	http://www.univ-antilles.fr (http://www.univ-antilles.fr)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	-	http://www.univ-paris8.fr (http://www.univ-paris8.fr)

Sorbonne Université	-	-
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université de Bretagne Sud	-	http://www.univ-ubs.fr (http://www.univ-ubs.fr)
Avignon université	-	-
Université de Lille	-	-
Université de Tours	-	-
Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes	-	-
Le Mans université	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Collaboration à des missions d'ingénierie statistique et mathématique dans des entreprises, des unités de recherche ou des entités administratives.
- Utilisation de modèles mathématiques adaptés à une situation concrète.
- Participation à l'analyse, la définition, la mise en œuvre d'outils pour la collecte et le traitement des données dans le cadre d'une étude ou d'un projet.

Compétences attestées :

- Se servir aisément des bases de la logique pour organiser un raisonnement mathématique et rédiger de manière synthétique et rigoureuse.
- Se servir aisément des bases du raisonnement probabiliste et mettre en œuvre une démarche statistique pour le traitement des données.
- Utiliser les propriétés algébriques, analytiques et géométriques des espaces \mathbb{R} , \mathbb{R}^2 , \mathbb{R}^3 , et mettre en œuvre une intuition géométrique.
- Résoudre des équations (linéaires, algébriques, différentielles) de façon exacte et par des méthodes numériques.
- Se servir aisément de la notion d'approximation en s'appuyant sur les notions d'ordre de grandeur, de limite, de norme, de comparaison asymptotique.
- Ecrire et mettre en œuvre des algorithmes de base de calcul scientifique.
- Utiliser des logiciels de calcul formel et scientifique.
- Traduire un problème simple en langage mathématique.
- Appliquer les principaux modèles mathématiques intervenant dans les différentes disciplines connexes issues des domaines : « sciences, technologie, santé », « sciences humaines et sociales » et « droit, économie, gestion ».
- Être initié aux limites de validité d'un modèle.

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP24518BC01 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	

<p>RNCP24518BC02</p> <p>Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des bases de la logique pour organiser un raisonnement mathématique et rédiger de manière synthétique et rigoureuse. • Se servir aisément des bases du raisonnement probabiliste et mettre en oeuvre une démarche statistique pour le traitement des données. • Utiliser les propriétés algébriques, analytiques et géométriques des espaces \mathbb{R}, \mathbb{R}^2, \mathbb{R}^3, et mettre en oeuvre une intuition géométrique. • Résoudre des équations (linéaires, algébriques, différentielles) de façon exacte et par des méthodes numériques. • Se servir aisément de la notion d'approximation en s'appuyant sur les notions d'ordre de grandeur, de limite, de norme, de comparaison asymptotique. 	
<p>RNCP24518BC03</p> <p>Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecrire et mettre en oeuvre des algorithmes de base de calcul scientifique. • Utiliser des logiciels de calcul formel et scientifique. • Etre initié aux limites de validité d'un modèle. 	
<p>RNCP24518BC04</p> <p>Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
<p>RNCP24518BC05</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
<p>RNCP24518BC06</p> <p>Usages digitaux et numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
<p>RNCP24518BC07</p> <p>Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Traduire un problème simple en langage mathématique. 	

RNCP24518BC08

Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI —

Secteurs d'activités :

- K : Activités financières et d'assurance
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Type d'emplois accessibles :

- Technicien ou assistant d'ingénieur
- Chargé d'étude statistique

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

Code(s) ROME :

- H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
- M1201 - Analyse et ingénierie financière

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS —

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification			Composition des jurys
	Oui	Non	

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-

Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
----------------	---	--

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

-

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

BASE LÉGALE

-

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-----------------	----------------------

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Conservatoire national des arts et métiers, arrêté du : 24/08/2016
- Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016
- Sorbonne Université, arrêté du : 29/07/2016
- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016
- Université Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017
- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016
- Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 16/04/2017
- Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Bretagne-Occidentale - Brest, arrêté du : 27/07/2017
- Université de Caen-Normandie, arrêté du : 07/02/2017
- Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015
- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017
- Université de la Nouvelle-Calédonie, arrêté du : 06/02/2017
- Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2017
- Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018
- Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Montpellier, arrêté du : 22/03/2018
- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
- Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018
- Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 02/06/2016
- Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 16/11/2017
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018
- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
- Université de Polynésie Française, arrêté du : 09/06/2017
- Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017
- Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
- Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016
- Université des Antilles, arrêté du : 17/07/2017

Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015
 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018
 Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017
 Université du Littoral-Côte-d'Opale, arrêté du : 19/06/2015
 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
 Université Nice Sophia Antipolis, arrêté du : 28/05/2018
 Université Paris 13, arrêté du : 19/02/2015
 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017
 Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 17/10/2014
 Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 11/09/2014
 Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
 Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015
 Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 15/07/2015
 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016
 Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017
 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016
 Avignon Université, arrêté du : 24/09/2018
 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015
 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018
 Université Polytechnique - Hauts-de-France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015
 Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<p>- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015</p> <p>- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience</p>

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Aix-Marseille Université (http://univ-amu.fr/licence_generale/mathematiques)
Conservatoire national des arts et métiers (http://www.cnam.fr/licence_generale/mathematiques)
Institut National Universitaire Champollion (https://www.univ-jfc.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Clermont Auvergne (https://www.uca.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Claude Bernard - Lyon 1 (https://www.univ-lyon1.fr/licence_generale/mathematiques)
Université d'Angers (http://www.univ-angers.fr/licence_generale/mathematiques)
Université d'Artois (http://www.univ-artois.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Bordeaux (https://www.u-bordeaux.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Bourgogne - Dijon (https://www.u-bourgogne.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Bretagne Occidentale - Brest (https://www.univ-brest.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Caen Normandie (http://www.unicaen.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Cergy-Pontoise (https://www.u-cergy.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Franche-Comté - Besançon (http://www.univ-fcomte.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Guyane (https://www.univ-guyane.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de la Nouvelle-Calédonie (https://unc.nc/licence_generale/mathematiques)
Université de la Réunion (http://www.univ-reunion.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de La Rochelle (https://www.univ-larochelle.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Limoges (https://www.unilim.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Lorraine (http://www.univ-lorraine.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Montpellier (https://www.umontpellier.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Nantes (http://www.univ-nantes.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Nîmes (https://www.unimes.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Pau et des Pays de l'Adour (https://www.univ-pau.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Perpignan Via Domitia (https://www.univ-perp.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens (http://www.u-picardie.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Poitiers (http://www.univ-poitiers.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Polynésie Française (http://www.upf.pf/fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Reims Champagne-Ardenne (http://www.univ-reims.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Rouen (http://www.univ-rouen.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Strasbourg (https://www.unistra.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Toulon (http://www.univ-tln.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (http://www.uvsq.fr/licence_generale/mathematiques)
Université des Antilles (http://www.univ-ag.fr/licence_generale/mathematiques)
Université d'Evry-Val-d'Essonne (https://www.univ-evry.fr/licence_generale/mathematiques)
Université d'Orléans (https://www.univ-orleans.fr/licence_generale/mathematiques)
Université du Havre (https://www.univ-lehavre.fr/licence_generale/mathematiques)
Université du Littoral Côte d'Opale (https://www.univ-littoral.fr/licence_generale/mathematiques)
Université du Maine - Le Mans (http://www.univ-lemans.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Grenoble Alpes (https://www.univ-grenoble-alpes.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Jean Monnet - Saint Etienne (https://www.univ-st-etienne.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Nice Sophia Antipolis (http://unice.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Paris 13 (https://www.univ-paris13.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis (https://www.univ-paris8.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Paris Descartes - Paris 5 (https://www.parisdescartes.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Paris Diderot - Paris 7 (https://www.univ-paris-diderot.fr/licence_generale/mathematiques)

Université Rennes 1 (https://www.univ-rennes1.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Paris-Est Marne-La-Vallée (http://www.u-pem.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12 (http://www.u-pec.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry (https://www.univ-smb.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Paris-Sud - Paris 11 (https://www.u-psud.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Paul Sabatier - Toulouse 3 (http://www.univ-tlse3.fr/licence_generale/mathematiques)
Sorbonne Université (https://www.sorbonne-universite.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Bretagne Sud (http://www.univ-ubs.fr/licence_generale/mathematiques)
Avignon Université (http://univ-avignon.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Lille (https://www.univ-lille.fr/licence_generale/mathematiques)
Université de Tours (https://www.univ-tours.fr/licence_generale/mathematiques)
Université Polytechnique - Hauts-de-France - Valenciennes (http://www.uphf.fr/licence_generale/mathematiques)

Certifications antérieures :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP10454 (/recherche/rncp/10454)	RNCP10454 - LICENCE - Domaine : Sciences, Technologies, Santé Mention : Mathématiques

Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16255>)